

Rapport annuel de la direction sur le rendement du Fonds

Fonds d'actions mondiales ESG AGF

30 septembre 2023

Analyse du rendement par la direction

La présente analyse du rendement par la direction expose l'opinion de l'équipe de gestion de portefeuille sur les facteurs et les événements importants qui ont une incidence sur le rendement et les perspectives du Fonds.

Objectif et stratégies de placement

Conformément à la déclaration de fiducie, l'objectif du Fonds d'actions mondiales ESG AGF (le « Fonds ») est de réaliser une croissance du capital à long terme, en investissant principalement dans des parts de fonds communs de placement (les « fonds sous-jacents ») et de fonds négociés en bourse (FNB). Ces fonds visent des objectifs axés sur certains facteurs environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG) et investissent à l'échelle mondiale dans des actions de sociétés qui remplissent les critères de développement durable du gestionnaire de portefeuille. Pour atteindre cet objectif, Placements AGF Inc. (« PAGF »), à titre de gestionnaire de portefeuille, répartit généralement l'actif du Fonds entre les fonds sous-jacents et les FNB gérés par des tiers ou PAGF (ou une de ses sociétés affiliées). Ces fonds sous-jacents et FNB visent en général des objectifs axés sur certains facteurs ESG, notamment des stratégies thématiques axées sur des facteurs ESG (comme la transition énergétique, l'économie circulaire ou l'agriculture durable) et des stratégies d'intégration des facteurs ESG, notamment en classant les actions admissibles en fonction de ces facteurs. Les placements du Fonds dans les fonds sous-jacents et les FNB sont généralement rééquilibrés tous les trimestres ou lorsque PAGF le juge nécessaire, afin qu'ils correspondent aux pondérations cibles. Une partie importante de l'actif du Fonds peut être allouée à la trésorerie ou aux équivalents de trésorerie lorsque les marchés reculent, ou pour une autre raison.

Risque

Le risque lié au placement dans le Fonds demeure tel qu'il a été exposé dans le prospectus le plus récent. Les modifications apportées au Fonds au cours de la période n'ont pas eu de répercussions sur son niveau de risque global.

Le Fonds convient aux investisseurs privilégiant la croissance, qui visent le long terme et qui ont une tolérance au risque moyenne. Il convient toujours à ces investisseurs, compte tenu de l'information présentée dans le prospectus.

Résultats

Pour l'exercice clos le 30 septembre 2023, le rendement du Fonds s'est établi à 6,2 % (après déduction des charges), tandis que l'indice MSCI Monde (net) affiche un résultat de 19,9 %.

L'analyse ci-après de la performance du Fonds concerne les rendements des FNB et des parts de série OPC des fonds sous-jacents, selon le cas. Il détient des parts de série O des fonds sous-jacents. Le rendement des parts de série O est presque identique à celui des parts de série OPC, à quelques différences près dans la structure des frais. Les fonds sous-jacents pourraient devoir ajuster l'évaluation des actions hors

Amérique du Nord qu'ils détiennent, conformément à leurs politiques d'évaluation. L'ajustement de la juste valeur peut avoir une incidence positive ou négative sur leur rendement.

Le Fonds a affiché une performance inférieure à celle de l'indice MSCI Monde (net) en raison de la sélection des titres défavorable. Les secteurs des technologies de l'information et des matériaux ont été le principal frein à la performance, en raison d'une sélection défavorable des titres. À l'inverse, l'immobilier est le secteur qui a contribué le plus à la performance grâce à sa sous-pondération dans le Fonds. La sélection des titres favorable dans la consommation discrétionnaire a également contribué au rendement.

Du point de vue géographique, la sélection désavantageuse des titres américains a été la principale cause de régression. Les titres sélectionnés au Royaume-Uni ont aussi eu une incidence négative. Les placements du Fonds en titres finlandais ont été le facteur le plus favorable au rendement, apport en partie effacé par la sous-pondération du pays. Les placements italiens ont également été bénéfiques en raison de leur surpondération, mais leur effet a été réduit par la sélection des titres.

Au cours de la période, aucun changement important lié aux objectifs et aux stratégies de placement ESG des fonds sous-jacents et des FNB n'a été apporté à la composition du portefeuille.

Au 30 septembre 2023, les fonds d'actions étrangères, y compris les FNB, représentaient environ 96,0 % de la valeur liquidative du Fonds, la trésorerie et les équivalents de trésorerie, 5,0 %, et les autres passifs nets, 1,0 %. Au cours de la période, la pondération des actions étrangères et de la trésorerie et des équivalents de trésorerie est demeurée plutôt stable.

Le Fonds a enregistré des souscriptions nettes d'environ 18 M\$ pour la période, comparativement à environ 4 M\$ pour la période précédente. Selon le gestionnaire de portefeuille, cette variation des souscriptions n'a pas eu d'incidence importante sur le rendement du Fonds ni sur sa capacité à mettre en œuvre sa stratégie de placement.

Événements récents

Les actions ont progressé à l'échelle mondiale au cours de la période, mais elles ont fait face à une année de volatilité alimentée par une grande incertitude concernant l'évolution des taux d'intérêt à travers le monde, une reprise économique timide de la Chine et une brève crise bancaire, qui rappelle celle de 2008. Le secteur des technologies de l'information s'est démarqué pendant la majeure partie de 2023, car la montée de l'intelligence artificielle a stimulé l'optimisme des investisseurs et l'avenir des technologies a suscité bien des spéculations. L'inflation en Europe et au Royaume-Uni a persisté au cours de la période. En outre, le retrait de la Russie de l'Initiative céréalière de la mer Noire en juillet 2023 a ravivé les inquiétudes d'inflation alimentaire mondiale.

Le présent rapport annuel de la direction sur le rendement du fonds contient les faits saillants de nature financière, mais non les états financiers annuels complets du fonds de placement. Vous pouvez obtenir une copie gratuite des états financiers annuels sur demande en téléphonant au 1 888 226-2024, en nous écrivant à Placements AGF Inc., CIBC SQUARE, Tower One, 81, rue Bay, bureau 4000, Toronto (Ontario) Canada M5J 0G1 ou en visitant notre site Web à www.AGF.com ou celui de SEDAR à www.sedar.com.

Les porteurs de titres peuvent également obtenir, par l'une des méthodes ci-dessus, les politiques et procédures de vote par procuration, le dossier de vote par procuration et l'information trimestrielle du fonds.

L'économie mondiale s'est avérée plus résiliente que prévu au premier semestre de 2023, mais les perspectives de croissance demeurent faibles. Le resserrement des politiques monétaires continue d'avoir des répercussions sur les économies. La hausse rapide des taux directeurs a entraîné l'augmentation des taux d'intérêt sur les nouveaux prêts aux entreprises et prêts hypothécaires. De plus, la reprise économique inférieure aux attentes en Chine a eu une incidence sur les perspectives pour le reste de 2023 et pour 2024.

Aux États-Unis, malgré les craintes de récession, l'économie a continué sa croissance, à un rythme de 2,1 %, au deuxième trimestre de 2023. Une courte crise bancaire a eu lieu en mars 2023 : trois banques de taille moyenne ont fait faillite, faisant redouter que le problème se répande à l'échelle mondiale. Les organismes de réglementation ont toutefois réagi rapidement, évitant ainsi une contagion généralisée. La Réserve fédérale américaine (Fed) a relevé ses taux à quatre reprises depuis le début de 2023, le haut de la fourchette des taux des fonds fédéraux ayant atteint 5,5 %, ce qui était supérieur au taux de l'inflation sous-jacente à ce moment-là. Toutefois, en septembre 2023, le président de la Fed, Jerome Powell, a suspendu les hausses de taux afin de prendre le temps d'évaluer leurs effets décalés sur la productivité de l'économie. Il a également annoncé qu'il fallait s'attendre à ce que les taux restent élevés dans un avenir prévisible. Le taux de chômage du pays est passé de 3,5 % en juillet 2023 à 3,8 % en août 2023, alors qu'il était attendu qu'il reste inchangé. Les actions américaines (représentées par l'indice S&P 500) se sont redressées au cours de la période. Les secteurs des services de communication, des technologies de l'information et de la consommation discrétionnaire ont enregistré de solides gains au premier semestre de 2023. Ce sont les actions du secteur immobilier qui ont été les moins rentables au cours de la période, tout comme celles des services collectifs et des produits financiers. Les actions de valeur ont surpassé les actions de croissance au cours de la période, alors que les actions à grande capitalisation ont mieux fait que les actions à petite capitalisation.

Suivant une tendance mondiale, les actions européennes ont amorcé une longue remontée à la fin de 2023, les investisseurs espérant que l'inflation ait atteint un sommet dans cette région. Toutefois, l'économie européenne s'est essoufflée, car le produit intérieur brut a reculé de 0,5 % au premier trimestre de 2023 et de nombreux indicateurs économiques précurseurs ont faibli en mai 2023. Malgré la tendance à la baisse de l'inflation depuis le début de 2023, la Banque centrale européenne (BCE) a continué de relever le taux d'intérêt des opérations principales de refinancement, qui a atteint 4,5 % en septembre 2023, son plus haut niveau en 22 ans. De plus, la BCE a indiqué qu'il est probable que son cycle de resserrement tire à sa fin, car l'inflation a commencé à reculer, même si les taux devraient demeurer élevés à court terme. Les actions européennes ont reculé de juillet à septembre 2023 lorsque les effets de la hausse des taux d'intérêt ont pesé sur la performance de tous les secteurs, sauf l'énergie et l'immobilier.

Les actions des marchés émergents ont affiché des gains au cours de la période, mais ont été légèrement à la traîne de celles des marchés développés. Suivant la reprise entamée au dernier trimestre 2022, le premier trimestre 2023 a bien commencé. Toutefois, cette croissance a ralenti au deuxième trimestre, les nouvelles données économiques indiquant que

la reprise économique de la Chine qui a suivi la fin de la politique zéro COVID a été décevante et inférieure aux attentes. En juillet 2023, le marché a continué d'afficher des gains après l'annonce par la Chine de mesures de soutien durable pour son secteur immobilier en difficulté. Cependant, ces gains ont été effacés en août 2023, car l'annonce que les taux d'intérêt allaient demeurer encore longtemps élevés aux États-Unis et l'inflation alimentaire persistante en Inde ont pesé sur les résultats.

Les stratégies de placement axées sur les facteurs ESG (ayant pour indice de référence l'indice S&P 500 ESG) ont surpassé, dans l'ensemble, les marchés des actions au cours de la période. Un pacte mondial sur le climat a été conclu à la Conférence des parties à la CCNUCC de novembre 2022, plus communément appelée la COP 27. Les pays riches se sont engagés à verser des fonds aux pays en développement pour les aider à se remettre des pertes économiques causées par les changements climatiques. Aux États-Unis, l'administration Biden a adopté une loi marquant un tournant, l'Inflation Reduction Act (IRA), dans le but de réduire les émissions de carbone aux États-Unis d'environ 40 % d'ici 2030. Pour réduire sa dépendance aux importations de pétrole et de gaz, l'Union européenne (UE) s'est fixé comme objectif, dans le cadre du plan REPowerEU, de porter à 45 % la part des énergies renouvelables de l'UE et d'améliorer son efficacité énergétique pour économiser 13 % d'énergie. À la suite de l'invasion de l'Ukraine par la Russie en 2022, la Commission européenne a proposé REPowerEU afin de se libérer de sa dépendance aux combustibles fossiles russes avant 2030. Le secteur du développement durable a cependant connu des difficultés au cours de la période du côté des valorisations, mais une saine concurrence existe maintenant entre les principaux pays en ce qui concerne les technologies et les infrastructures vertes.

Bien que les stratégies ESG continuent de comporter des défis, les engagements pris par les décideurs en 2023 pourraient stimuler les investissements dans les technologies et les infrastructures durables pour la prochaine décennie. Le gestionnaire de portefeuille est optimiste quant aux actions et il anticipe le retour d'un environnement plus favorable à cette catégorie d'actifs. Bien que l'inflation ralentisse, il peut être délicat d'avancer que cette tendance pourrait se maintenir, mais l'inflation est sur la bonne voie. Les sociétés se sont davantage engagées à recourir aux subventions accordées dans le cadre de programmes gouvernementaux, comme ceux de l'IRA et de la CHIPS Act (Creating Helpful Incentives to Produce Semiconductors). L'IRA a des répercussions jusque de l'autre côté de l'Atlantique, provoquant une panique en Europe en raison des craintes selon lesquelles les incitatifs de l'IRA pour la fabrication de technologies propres aux États-Unis désavantagent les sociétés européennes. La Commission européenne a proposé son propre plan pour stimuler la croissance des technologies vertes.

Le pacte vert de l'UE et le pendant européen de l'IRA comprendront probablement plus de subventions et d'assouplissements de la réglementation afin d'encourager les investissements dans les énergies et les technologies propres. La Chine et l'Union européenne sont en concurrence avec les États-Unis pour ce qui est des subventions vertes. Il s'agit d'une course mondiale à l'« armement vert », ce qui devrait grandement bénéficier au Fonds. La période de difficultés pour ce secteur est censée être de courte durée.

Les facteurs ESG et l'investissement durable font toujours l'objet d'une surveillance accrue de la part des organismes réglementaires. Ceux-ci gardent à l'œil les subventions gouvernementales, l'augmentation des dépenses du secteur privé et la baisse des coûts (les coûts de l'énergie solaire et éolienne ont fortement diminué au cours de la dernière décennie). Le gestionnaire de portefeuille est en bonne posture pour être en mesure de respecter toute nouvelle obligation d'information qui pourrait découler de nouvelles propositions législatives ou réglementaires. Le dynamisme des politiques offre de bonnes perspectives de croissance à long terme pour le Fonds.

Opérations avec des parties liées

PAGF est le gestionnaire (le « gestionnaire ») et le fiduciaire du Fonds. En vertu du contrat de gestion conclu avec le Fonds, PAGF est responsable des affaires courantes du Fonds. PAGF agit également à titre de gestionnaire de placements (de portefeuille) du Fonds, en fournissant un service d'analyse et en prenant des décisions concernant le choix des fonds sous-jacents et des FNB et la pondération cible des avoirs du Fonds. Les frais à verser à PAGF en contrepartie de ces services sont payés directement par chaque porteur de parts et ne sont pas des charges pour le Fonds.

PAGF paie toutes les charges d'exploitation du Fonds, à l'exception de certains coûts présentés dans le prospectus le plus récent, en contrepartie de frais d'administration à taux fixe. Ces frais s'élèvent à 0,32 % de la valeur liquidative annuelle du Fonds. Le Fonds a payé des frais d'administration d'environ 44 000 \$ pendant la période close le 30 septembre 2023.

PAGF est une filiale en propriété exclusive indirecte de La Société de Gestion AGF Limitée.

Mise en garde à l'égard des énoncés prospectifs

Ce rapport peut contenir des énoncés prospectifs concernant le Fonds, notamment sa stratégie, son rendement prévu et sa situation. Les énoncés prospectifs comprennent des déclarations de nature prévisionnelle qui dépendent d'événements futurs, ou des termes tels que « prévoir », « anticiper », « compter », « planifier », « croire », « estimer » ou des versions négatives correspondantes et autres expressions semblables.

De plus, tout énoncé portant sur le rendement, les stratégies et les perspectives ou sur des mesures pouvant être prises à l'avenir par le Fonds constitue aussi un énoncé prospectif. Les énoncés prospectifs reposent sur les attentes actuelles et sur les projections d'événements futurs et sont intrinsèquement assujettis, entre autres, aux risques, aux incertitudes et aux hypothèses portant sur le Fonds et sur les facteurs économiques.

Les énoncés prospectifs sont, de par leur nature, fondés sur de nombreuses hypothèses, entre autres : i) le Fonds peut attirer des investisseurs et les retenir, et dispose d'un actif géré suffisant pour mettre en œuvre ses stratégies de placement, ii) les stratégies de placement produiront les résultats escomptés par le gestionnaire de portefeuille et iii) les réactions et la performance des marchés seront compatibles avec les stratégies de placement. Bien que les

énoncés prospectifs figurant dans le présent rapport soient fondés sur des hypothèses jugées raisonnables par le gestionnaire de portefeuille, celui-ci ne peut garantir que les résultats obtenus seront conformes à ces énoncés.

Les énoncés prospectifs ne sont pas une garantie du rendement futur, et les événements et les résultats réels pourraient différer grandement de ceux qui sont exprimés ou sous-entendus dans les énoncés prospectifs faits par le Fonds. De nombreux facteurs importants pourraient contribuer à ces écarts, notamment la conjoncture économique et politique et les conditions de marché en Amérique du Nord et à l'échelle internationale, les taux d'intérêt et les taux de change, les marchés des actions et les marchés financiers mondiaux, la concurrence, l'impôt, les modifications de la réglementation gouvernementale, les procédures judiciaires ou réglementaires inattendues, les changements technologiques, la cybersécurité, les conséquences éventuelles d'une guerre ou de l'activité terroriste, l'écllosion d'une maladie qui nuirait aux économies locale, nationale ou internationale (comme la COVID-19), les catastrophes naturelles, des perturbations dont feraient l'objet des infrastructures publiques, dont celles des transports, des communications et des réseaux d'électricité ou d'aqueduc, ou d'autres événements catastrophiques.

Nous soulignons que la liste de facteurs ci-dessus n'est pas exhaustive. Nous vous encourageons à examiner attentivement ces facteurs et d'autres avant de prendre une décision de placement et vous conseillons vivement de ne pas vous fier indûment aux énoncés prospectifs. De plus, veuillez prendre note que le Fonds n'a pas l'intention de mettre à jour les énoncés prospectifs pour tenir compte d'une nouvelle information, d'événements futurs ou d'autres éléments avant la publication du prochain rapport de la direction sur le rendement du Fonds.

Faits saillants financiers

Les tableaux ci-après présentent les principales données financières du Fonds et ont pour objet de vous aider à comprendre les résultats des cinq derniers exercices, le cas échéant.

Actif net par part¹⁾

Pour les périodes closes les	30 sept. 2023 (\$)	30 sept. 2022 (\$)	30 sept. 2021 (\$)	30 sept. 2020 (\$)	30 sept. 2019 (\$)
Actif net à l'ouverture de la période¹⁾	25,78	25,00*	-	-	-
Augmentation (diminution) liée aux activités :					
Total des revenus	0,21	0,02	-	-	-
Total des charges	(0,09)	(0,02)	-	-	-
Gains (pertes) réalisés	0,08	(0,00)	-	-	-
Gains (pertes) latents	(0,81)	(2,39)	-	-	-
Augmentation (diminution) totale liée aux activités²⁾	(0,61)	(2,39)	-	-	-
Distributions :					
Revenus (hors dividendes)	-	-	-	-	-
Dividendes	(0,03)	-	-	-	-
Gains en capital	-	-	-	-	-
Remboursement de capital	-	-	-	-	-
Distributions annuelles totales³⁾	(0,03)	-	-	-	-
Actif net à la clôture de la période⁴⁾	27,35	25,78	-	-	-

* représente l'actif net initial

1), 2), 3), 4), 5), 6), 7) et 8) : voir les notes explicatives

Ratios et données supplémentaires¹⁾

Pour les périodes closes les	30 sept. 2023	30 sept. 2022	30 sept. 2021	30 sept. 2020	30 sept. 2019
Valeur liquidative totale (en milliers de \$)	21 777	4 261	-	-	-
Nombre de parts en circulation (en milliers)	796	165	-	-	-
Ratio des frais de gestion ⁵⁾	0,36 %	0,39 %	-	-	-
Ratio des frais de gestion avant les abandons ou absorptions ⁵⁾	0,39 %	0,39 %	-	-	-
Ratio des frais d'opérations ⁷⁾	0,14 %	0,04 %	-	-	-
Taux de rotation du portefeuille ⁸⁾	5,99 %	0,02 %	-	-	-
Valeur liquidative par part	27,35	25,78	-	-	-

Notes explicatives

- 1) a) Ces renseignements proviennent des états financiers annuels audités du Fonds. Selon les Normes internationales d'information financière (IFRS), les placements qui sont négociés sur un marché actif sont généralement évalués au cours de clôture, qui est compris dans l'écart acheteur-vendeur et qui reflète le mieux la juste valeur. Par conséquent, l'actif net par part présenté dans les états financiers (l'« actif net ») ne diffère pas de la valeur liquidative par part calculée aux fins d'établissement des prix (la « valeur liquidative »).
- b) Les activités du Fonds ont commencé en juillet 2022, soit la date à compter de laquelle les investisseurs ont pu acheter les titres du Fonds.
- 2) L'actif net et les distributions sont fondés sur le nombre réel de parts en circulation à la date appropriée. L'augmentation ou la diminution liée aux activités est fondée sur le nombre moyen pondéré de parts en circulation durant la période.
- 3) Les distributions ont été versées en espèces ou réinvesties en parts additionnelles du Fonds, ou les deux. La détermination des distributions s'appuie sur l'estimation par la direction du revenu réel de l'exercice.
- 4) Cette information ne constitue pas un rapprochement de l'actif net par part à l'ouverture et à la clôture de la période.
- 5) Le ratio des frais de gestion (RFG) est calculé, conformément au Règlement 81-106, d'après le total des charges du Fonds (y compris la taxe de vente harmonisée, la taxe sur les produits et services et les intérêts, sauf les retenues d'impôts étrangers, les commissions de courtage et les autres coûts de transactions), et la quote-part du Fonds dans le RFG, le cas échéant, des fonds sous-jacents et des FNB dans lesquels le Fonds a investi, et exprimé en pourcentage annualisé de la valeur liquidative quotidienne moyenne pour la période.
- 6) PAGF a renoncé à certaines charges ou a absorbé d'autres charges qui auraient été autrement exigibles du Fonds. Le montant des charges abandonnées ou absorbées est déterminé annuellement par PAGF, qui peut cesser les abandons et les absorptions en tout temps.
- 7) Le ratio des frais d'opérations représente le total des commissions de courtage et des autres coûts de transactions, y compris la quote-part revenant au Fonds des commissions de courtage engagées, le cas échéant, par les fonds sous-jacents et les FNB dans lesquels le Fonds a investi, exprimé en pourcentage annualisé de la valeur liquidative quotidienne moyenne pour la période.

1), 2), 3), 4), 5), 6), 7) et 8) : voir les notes explicatives

* Les taux de rendement indiqués représentent les rendements totaux annuels composés historiques. Ils comprennent les variations de valeur des titres et le réinvestissement de toutes les distributions et ne tiennent pas compte des ventes, des rachats, des distributions ou des charges optionnelles qui auraient fait diminuer les rendements ou la performance. Les fonds communs de placement ne sont pas garantis, leur valeur change fréquemment et leur rendement passé ne se reproduira pas nécessairement.

- 8) Le taux de rotation du portefeuille du Fonds indique le degré d'intervention du conseiller en placement du Fonds. Un taux de rotation de 100 % signifie que le Fonds achète et vend tous les titres de son portefeuille une fois au cours de l'exercice. Plus le taux de rotation du portefeuille est élevé au cours d'un exercice, plus les frais d'opérations sont élevés et plus les possibilités qu'un investisseur réalise un gain en capital imposable sont grandes. Il n'y a pas nécessairement de lien entre un taux de rotation élevé et le rendement d'un fonds.

Le taux de rotation du portefeuille est calculé selon le coût cumulé des achats ou le produit cumulé des ventes, si celui-ci est inférieur, divisé par la valeur de marché moyenne des titres en portefeuille, à l'exclusion des placements à court terme.

Frais de gestion

Le Fonds est géré par PAGF. PAGF est responsable des activités quotidiennes du Fonds, et notamment de fournir les services de placement et de gestion et les autres services d'administration requis par le Fonds. Les frais à verser en contrepartie de ces services sont payés directement par chaque porteur de parts, et non par le Fonds.

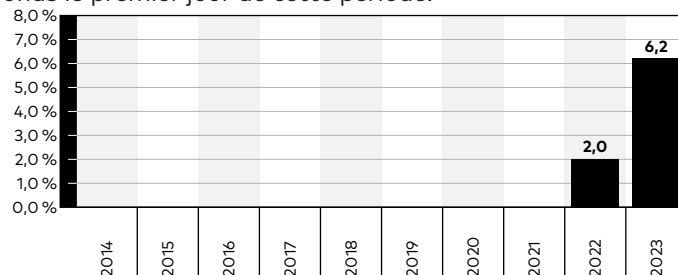
Rendement passé*

Les données sur le rendement supposent que les distributions versées par le Fonds au cours des périodes visées ont été réinvesties en totalité dans d'autres titres du Fonds. Cette information ne tient pas compte des frais de vente, des rachats, des distributions ou d'autres frais optionnels qui auraient fait diminuer les rendements ou la performance. Les rendements passés du Fonds ne sont pas nécessairement indicatifs de ses résultats futurs.

Tous les taux de rendement sont calculés selon la valeur liquidative.

Rendements annuels

Le graphique ci-dessous présente la performance annuelle du Fonds pour chacun des dix derniers exercices jusqu'au 30 septembre 2023, le cas échéant, et l'évolution de la performance du Fonds au fil des ans. Le graphique indique le pourcentage d'augmentation ou de diminution, au dernier jour de chaque période, d'un placement effectué dans le Fonds le premier jour de cette période.



Le rendement pour 2022 correspond aux résultats de la période comprise entre le 6 juillet 2022 et le 30 septembre 2022.

Rendements annuels composés

Le tableau suivant indique les rendements annuels composés historiques du Fonds en comparaison de l'indice présenté, pour chacune des périodes closes le 30 septembre 2023.

Rendement en pourcentage :	Depuis				
	1 an	3 ans	5 ans	10 ans	l'établissement
Fonds	6,2	s.o.	s.o.	s.o.	6,7
Indice MSCI Monde (net)	19,9	s.o.	s.o.	s.o.	14,9

L'indice MSCI Monde (net) est un indice pondéré selon la capitalisation boursière flottante, net de dividendes, qui mesure le rendement des actions des marchés développés.

Pour obtenir un commentaire sur le rendement du Fonds relativement à l'indice, voir la rubrique Résultats sous Analyse du rendement par la direction.

Aperçu du portefeuille

Au 30 septembre 2023

Les tableaux ci-après présentent les principales catégories du portefeuille et les principaux placements (jusqu'à 25) du Fonds à la clôture de la période. L'aperçu du portefeuille peut changer en raison des opérations en cours du Fonds. La prochaine mise à jour trimestrielle sera incluse dans la divulgation trimestrielle du portefeuille en date du 31 décembre 2023.

Le prospectus et d'autres renseignements sur les fonds de placement sous-jacents et les FNB sont disponibles sur le site www.sedar.com.

Portefeuille par secteur	Pourcentage de la valeur liquidative (%)
Fonds d'actions	88,9
FNB - Actions internationales	7,0
Trésorerie et équivalents de trésorerie	5,1
Autres actifs (passifs) nets	(1,0)

Principaux placements	Pourcentage de la valeur liquidative (%)
Fonds d'actions mondiales Croissance durable AGF	88,9
FNB Actions mondiales Facteurs ESG - Approche systématique AGF	7,0
Trésorerie et équivalents de trésorerie	5,1
Valeur liquidative totale (en milliers de dollars)	21 777 \$



Pour plus de renseignements, communiquez avec votre conseiller en placement ou :

Placements AGF Inc.

CIBC SQUARE, Tower One
81, rue Bay, bureau 4000
Toronto (Ontario) M5J 0G1
Sans frais : 1 888 226-2024
Site Web : AGF.com

Les titres des fonds sont placés et vendus aux États-Unis seulement sur la foi de dispenses d'inscription. Aucune autorité en valeurs mobilières ne s'est prononcée sur la qualité des titres qui font l'objet des présentes. Quiconque donne à entendre le contraire commet une infraction.

MD / MC Le logo « AGF » et toutes les marques associées sont des marques déposées de La Société de Gestion AGF Limitée et sont utilisés aux termes de licences.